



L'IRF permettra à une petite dizaine d'élèves de dernière année de faire l'un de leur stage à l'étranger au printemps 2027.

La prise en charge financière est intégrale par le programme Erasmus+ financé par la Commission européenne.



Cofinancé par
l'Union Européenne

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'AEF. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.